SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mardi 4 juin 2019

HEURE : 8 h 00

LIEU : Salle des comités, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Patrick Leblond, Stukely-Sud
Lisette Maillé, Austin
Martin Primeau, Canton de Hatley

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Sylvie-Anne Laverdure, adjointe de direction

était absente : Vicki-May Hamm, préfète suppléante, Magog

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
- *Renonciation aux formalités de l'avis de convocation*

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 1er mai 2019

4. Affaires découlant du procès-verbal du 1er mai 2019

5. ÉVALUATION
- ♦ Rapport sur la tenue à jour des rôles
- ♦ Terrains objet d'une servitude de conservation

6. AMÉNAGEMENT
- ♦ Rapport d'activités
- ♦ Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux
  - Bolton-Est : règl. 2018-361 (le cas échéant)
  - Magog : PPCMOI 2019-18, PPCMOI 2019-19, PPCMOI 2019-20, règl. 2019-2722, 2019-2723 et 2019-2724
  - Potton : règl. 2001-291-AS, 2005-327-N (le cas échéant) et 2001-297-C (le cas échéant)

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ♦ Rapport d'activités
- ♦ Adhésion à l'AOMGMR
- ♦ Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- ♦ Sécurité incendie
  - Rapport d'activités
- ♦ Protection policière - SQ
  - Rapport d'activités
  - Poste SQ
- ♦ Patrouille nautique
  - Proposition de partenariat / Bureau de la Sécurité nautique Transport Canada

9. ADMINISTRATION
- ♦ Comptes à payer
- ♦ Renouvellements de baux / APDEQ et Chambre de commerce Magog-Orford
- ♦ Congrès FQM
- ♦ Contribution au Carrefour Jeunesse Emploi Memphrémagog
- ♦ Contribution à la Flambée des couleurs
- ♦ Procureurs / Transfert de dossiers

- Correspondance
- Ateliers de travail
- Communications
- Divers
  - Budget RénoRégion
  - Ressources humaines

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Dossiers économiques
  Volet tourisme
  - Rapport d'activités
  - Vélo / Rapport d'activités
  Volet économique
  - Rapport d'activités
  - Recommandations du CIC / Entérinement
  - Ententes de collaboration
    - Groupe Remarquable
    - Le Consortium des ressources et d'expertises Coopératives
    - Nova | Collectif pour un récréotourisme novateur et durable
    - Batimatech
- Dossiers culturels
  - Rapport d'activités
- Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
  - Rapport d'activités
- Transport collectif
  - Rapport d'activités
- Développement social
  - Rapport d'activités

11. AFFAIRES NOUVELLES

- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles / CSRS
- Fonds d'appui au rayonnement des régions
- Prochaine séance du comité administratif

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

Les membres présents renoncent aux formalités de l'avis de convocation prévues au Code municipal. La conseillère Vicki-May Hamm a également renoncé à l'avis de convocation par écrit, lequel document est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
173-19 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1er MAI 2019

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
174-19 ET RÉSOLU

Que le procès-verbal de la séance du 1er mai 2019 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 1er MAI 2019

Aucun autre item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluatrice Marie-Hélène Cadrin présente le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation pour le mois de mai 2019.

De plus, elle informe les membres de la mise en place d'une nouvelle procédure concernant les visites des évaluateurs. Les citoyens recevront une lettre de leur municipalité qui les invite à se rendre sur le site http://www.evaluationmunicipale.ca pour enregistrer une date de rendez-vous. Au verso de la lettre, la marche à suivre pour procéder à cet enregistrement est clairement indiquée. Les municipalités seront avisées de cette nouvelle procédure.

TERRAINS OBJET D'UNE SERVITUDE DE CONSERVATION

Le secrétaire-trésorier rappelle les grandes lignes du dossier Ruiter Valley Land c. Canton de Potton et MRC de Memphrémagog. Il y aura fixation de la date du débat préliminaire le 7 juin prochain.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mélanie Desautels présente le rapport d'activités. Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement, 15 des 17 municipalités de la MRC ont été rencontrées, ce qui permet d'impliquer les municipalités dans la révision, de faire le point sur leurs projets et de connaître les problématiques qu'elles peuvent rencontrer avec les dispositions du schéma d'aménagement.

Une rencontre régionale a eu lieu concernant les plans régionaux des milieux humides et hydriques. L'ensemble des MRC, la Ville de Sherbrooke ainsi que le COGESAF étaient présents. La rencontre a permis de poursuivre les discussions en vue de l'établissement d'une stratégie régionale pour la réalisation des plans.

La MRC a demandé aux municipalités de fournir de l'information concernant la localisation de leurs ponceaux. Un projet-pilote est prévu avec le MFFP pour déterminer les lits d'écoulement à partir du relevé Lidar.

Une rencontre a eu lieu avec la Corporation Ski & Golf Mont Orford et avec M. Alain Roger afin de planifier la Journée Vraiment Agro ainsi que le festin régional. La date de l'événement est le 22 août prochain au club de golf Orford.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL BOLTON-EST

Règlement 2018-361

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2018-361 de la municipalité de Bolton-Est, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 2014-278;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
175-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2018-361 de la municipalité de Bolton-Est puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL
MAGOG

Règlement PPCMOI 18-2019
ATTENDU que la Ville de Magog a adopté la résolution numéro 18-2019 définissant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble conformément aux articles 145.36 à 145.40 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné la résolution 18-2019 de la Ville de Magog;

ATTENDU qu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
176-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog, en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, approuve la résolution numéro 18-2019 de la Ville de Magog puisqu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

ADOPTÉ

Règlement PPCMOI 19-2019
ATTENDU que la Ville de Magog a adopté la résolution numéro 19-2019 définissant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble conformément aux articles 145.36 à 145.40 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné la résolution 19-2019 de la Ville de Magog;

ATTENDU qu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
177-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog, en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, approuve la résolution numéro 19-2019 de la Ville de Magog puisqu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

ADOPTÉ

Règlement PPCMOI 20-2019
ATTENDU que la Ville de Magog a adopté la résolution numéro 20-2019 définissant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble conformément aux articles 145.36 à 145.40 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné la résolution 20-2019 de la Ville de Magog;

ATTENDU qu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
178-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog, en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, approuve la résolution numéro 20-2019 de la Ville de Magog puisqu'elle est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

ADOPTÉ

Règlement 2722-2019
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2722-2019 de la Ville de Magog, modifiant le règlement sur les usages conditionnels portant le numéro 2422-2012;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
179-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2722-2019 de la Ville de Magog puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

Règlement 2723-2019
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2723-2019 de la Ville de Magog, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 2368-2010;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
180-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2723-2019 de la Ville de Magog puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

Règlement 2724-2019
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2724-2019 de la Ville de Magog, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 2368-2010;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
181-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2724-2019 de la Ville de Magog puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL
CANTON DE POTTON

Règlement 2001-291-AS
La municipalité n'ayant pas complété la procédure d'adoption de ce règlement, l'étude est reportée à une prochaine séance du comité.

Règlement 2005-327-N
La municipalité n'ayant pas complété la procédure d'adoption de ce règlement, l'étude est reportée à une prochaine séance du comité.

Règlement 2001-297-C
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2001-297-C de la municipalité du Canton de Potton, modifiant le règlement de plans d'aménagement d'ensemble PAE portant le numéro 2001-297;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
182-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2001-297-C de la municipalité du Canton de Potton puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mélanie Desautels, chargée de projets, présente le rapport d'activités.

Il y a eu une rencontre du comité régional de Synergie Estrie le 16 mai. Un bilan de la première année a été produit ainsi qu'une évaluation pour intégrer l'ensemble des MRC estriennes. Les membres du comité témoignent d'un vif intérêt pour ce projet qui recoupe plusieurs éléments du plan d'action en environnement.

Consultation publique pour le projet de PGMR (22 mai 2019) : 8 personnes étaient présentes, un mémoire du CREE a été déposé. Le rapport de consultation sera déposé lors du conseil du mois d'août et par la suite le projet de PGMR sera transmis à Recyc-Québec.

Les démarches concernant les sacs compostables pour les matières putrescibles se poursuivent. Le site de *l'ABC des bacs* est maintenant en ligne et il intègre maintenant un outil de tri.

Les arbustes pour les bandes riveraines commandés par les municipalités ont été distribués. La MRC a participé à deux rencontres de comités locaux de bassin versant organisées par le COGESAF. La conférence concernant les espèces exotiques envahissantes aquatiques a été tenue le 23 mai. Une soixantaine de personnes y ont assisté.

En lien avec le projet d'adaptation aux changements climatiques, des cafés-climat se sont tenus dans différentes municipalités.

ADHÉSION À L'AOMGMR

La MRC est invitée à se joindre à l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles. Ce regroupement d'organismes municipaux vise à fournir un support technique aux élus et aux gestionnaires municipaux, par la mise en commun de l'expertise municipale en gestion de matières résiduelles.

Le coût de la cotisation annuelle est réparti de la façon suivante :
260 $ + 0,002 $ par citoyen = 260 * 0,002 * 51 853 = 363,71 $ (+ taxes).

Les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
183-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog adhère à l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles (AOMGMR) pour une cotisation annuelle de 363,71 $ (plus taxes), pour l'année 2019.

ADOPTÉ

PROGRAMME D'INTENDANCE DE L'HABITAT POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

La MRC a récemment reçu une subvention de 50 400 $ pour 2019-2020 en lien avec un projet de suivi et contrôle des populations de moule zébrée au lac Memphrémagog et dans son réseau hydrographique, dans le cadre d'un Programme de Pêches et Océans Canada. L'objectif du projet est de favoriser le maintien de l'intégrité biologique à la suite de l'invasion de la moule zébrée.

Ce projet est en cours. Le financement avait déjà été attribué sans attendre la réponse de Pêches et Océans Canada. Différents scénarios sont à l'étude pour revoir le plan de financement. L'entente avec Pêches et Océans Canada reste à être signée.

Le conseiller Vincent Gérin informe les membres des résultats d'analyse d'ADN relativement à la présence (ou non) de moule zébrée dans le lac Massawippi : c'est négatif.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Une rencontre de travail est prévue pour le 12 juin prochain.

Le conseiller Patrick Leblond informe les membres que des discussions sont en cours du côté Ouest pour d'éventuels changements au niveau de la desserte incendie.

PROTECTION POLICIÈRE – SQ

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier informe les membres que plusieurs citoyens du Canton de Potton se sont plaints à la MRC au sujet de l'adoption récente d'un règlement concernant la circulation de VTT dans les rues de Potton. Il n'a pu qu'informer ces citoyens que la municipalité a le pouvoir d'adopter un tel règlement. Les règlements

uniformisés suggèrent une « uniformité » dans l'application des règlements à l'intérieur de la MRC, mais ne l'obligent pas. Les membres discutent de la possibilité d'une telle autorisation dans d'autres municipalités. Dossier à suivre.

M. Jauron mentionne également qu'un panneau PAVA a fait l'objet d'un vol, sur le territoire de la municipalité de Potton. Le comité de sécurité publique se penchera sur l'opportunité de remplacer le panneau volé considérant que plusieurs municipalités ont déjà fait l'achat de tels panneaux.

La MRC a fait l'acquisition de deux vélos pour les patrouilleurs de la SQ. Ils seront utilisés dans les lieux publics comme les parcs, pistes cyclables, etc.

Poste SQ

Encore une fois, la MRC a été informée que des balles de golf se retrouvent sur le terrain du nouveau poste de la SQ. Un suivi sera fait.

PATROUILLE NAUTIQUE

Proposition de partenariat / Bureau de la Sécurité nautique Transport Canada

Le Bureau de la Sécurité nautique a offert à la MRC de participer à leur Programme de vérification de courtoisie. Ce programme couvre présentement les régions bordant le Fleuve Saint-Laurent et la Rivière Saguenay. Transport Canada désire élargir ce programme aux plans d'eau intérieurs pour rejoindre un plus grand nombre de plaisanciers. Le partenariat serait le suivant : Transport Canada offre gratuitement la formation des employés qui seraient sélectionnés et embauchés par la MRC. Ces préposés aux vérifications de courtoisie ne travailleraient pas sur l'eau, mais plutôt près d'une rampe de mise à l'eau, marina, etc.

Comme la MRC embauche déjà des patrouilleurs nautiques qui font notamment ce travail de vérification d'équipements et de sensibilisation auprès des plaisanciers, les membres ne croient pas pertinent pour la MRC de participer à ce programme en embauchant du personnel supplémentaire. Selon eux, ce programme devrait viser des régions où il n'y a pas déjà une patrouille nautique.

Un suivi sera fait auprès du Bureau de la Sécurité nautique de Transport Canada.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 2 mai au 5 juin 2019. Puis, le secrétaire-trésorier soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
184-19 ET RÉSOLU

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de déplacements et de représentation	5 293,51 $
S.E.C. Aires de service Québec	6 186,36 $
Municipalité de Bolton-Est	1 126,22 $
Municipalité Canton Stanstead	13 064,65 $
Municipalité d'Eastman	12 498,97 $
Municipalité Canton Potton	14,43 $
Municipalité Canton d'Orford	2 678,18 $
Commission scolaire Des Sommets	720,50 $
Commission scolaire Eastern	706,70 $

Commission scolaire Des Sommets	2 487,12 $
Cogeco Connexion inc.	547,84 $
Cogeco Connexion inc.	160,75 $
Radar-Alarm Inc.	179,36 $
Ville de Magog	2 123,13 $
Xerox Canada ltée	624,08 $
Visa Desjardins	1 393,78 $
Gilles Labonté Inc	432,48 $
CHA-cha communications Inc	3 627,46 $
Société Canadienne des Postes	650,86 $
Bell Mobilité	220,47 $
COGESAF	1 300,00 $
L'entrepôt du travailleur	37,09 $
Lettrage de l'Estrie	252,95 $
Hydraunav inc.	8 228,77 $
Huissiers Sherbrooke	663,10 $
Corporation de gestion du Chemin des Cantons	15 830,00 $
Les promenades de l'Estrie Inc	12 370,01 $
Bell Mobilité Inc.	92,13 $
Stéphane Trépanier	30,00 $
CRM	344,93 $
Association touristique des Cantons-de-l'Est	603,62 $
9236-2714 Québec inc.	195,00 $
Dobson-Lagassé Center	125,00 $
Bell Conférence inc.	29,45 $
Taxi Magog Orford inc.	8 004,88 $
Transport au foyer	2 242,00 $
MÉGABURO	553,45 $
Tourisme Memphrémagog	631,21 $
Événements Lodge Events	4 599,00 $
Média Spec	287,44 $
Café Vittoria Distribution	225,00 $
Université de Sherbrooke (Préférence Estrie)	2 200,00 $
Purolator Inc.	433,61 $
La Pinte inc.	100,00 $
Fromagerie Nouvelle France	201,87 $
Le Bouclier Prevention	150,05 $
Laiterie de Coaticook Ltée	40,01 $
Brasserie rurale 11 comtés	145,22 $
Prime Nano Tech inc.	149,47 $
Orange numérique	350,67 $
Centre des arts technologiques de l'Estrie	15 000,00 $
Serge Gaudreau	1 000,00 $
Maurice Langlois	1 000,00 $
Jean-Marc Gaudreau	4 500,00 $
Bélanger Sauvé avocats s.e.n.c.r.l.	1 155,50 $
Youri Nemirowski et Nelli Ratner	337,70 $
Standish Communications inc.	137,97 $
Vanessa Cournoyer-Cyr	1 851,09 $
Maryse Mathieu	1 304,07 $
Municipalité Canton d'Orford	2 095,04 $
Municipalité Canton Stanstead	13 494,02 $
Susan Rose & Installation Flash électrique inc.	3 150,00 $
Marie-Claude Rheault & Const. Samuel Tremblay inc.	10 547,00 $
Monsieur Pierre Laliberté	889,33 $
Monty Sylvestre	1 476,26 $
Xerox Canada ltée	452,98 $
La Tribune	1 453,17 $
Novicom Tehnologies inc.	91,93 $

Conseil Régional de L'Environnement	1 200,00 $
Supermarché J.P.V.Plouffe Inc	21,66 $
Entretien Sublime	2 491,11 $
GSC Communications Inc	628,62 $
Lettrage de l'Estrie	4 627,75 $
Conseil de la Culture Estrie	300,00 $
Les Correspondances d'Eastman	10 000,00 $
Régie du bâtiment du Québec	86,91 $
CRM	2 391,48 $
M.J.B. Litho Inc.	714,57 $
Renée Donaldson	785,40 $
BRIO ressources humaines Inc.	1 646,74 $
Réseau Compétences des développeurs	305,00 $
Câble Axion Digitel inc.	211,70 $
Réseau des entreprises	150,00 $
Camille Millette	500,00 $
Imprimerie Plus Estrie	455,64 $
Jurismedia inc.	760,27 $
IGA Extra Gazaille	88,25 $
Carrefour Québec international	3 161,81 $
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean	450,00 $
Communication Plus	68,98 $
Taxi Magog Orford inc.	13 579,74 $
Centre formation Éric Langevin inc.	87,38 $
MÉGABURO	226,53 $
Pixels et Paillettes	4 915,20 $
Icimédias	781,83 $
Sarah Rodrigue	1 162,00 $
ACET	2 586,94 $
Ministre des Finances	6 500,00 $
Purolator Inc.	5,47 $
ADRIQ	653,92 $
À la canne blanche S.E.N.C.	170,00 $
Centre de valorisation de l'aliment	170,00 $
Annie Viens et Maxim Paré	170,00 $
Laö Cabines	170,00 $
Vertisoft	4 453,67 $
Hors-piste production	3 736,69 $
Théâtre Magog	988,79 $
Josée Grenon RH et formation	1 250,35 $
Corporation Inno-centre du Québec	22 995,00 $
CÉGEP de Granby	86,23 $
Destination Sherbrooke	132,22 $
William Côté	5 000,00 $
Cogeco connexion inc.	2 012,06 $
Jean-Pierre Naud	30,00 $
Monty Sylvestre	325,67 $
Matériaux Magog-Orford	559,32 $
Lacosta Communication	1 000,00 $
Icimédias	310,43 $
Les Entreprises PHSS Fortier Inc.	170,00 $
Orange numérique	730,09 $
Planète	3 648,77 $
	284 743,03 $

ADOPTÉ

RENOUVELLEMENTS DE BAUX / APDEQ ET CHAMBRE DE COMMERCE MEMPHRÉMAGOG

Les membres conviennent de renouveler les baux de location d'espace à bureau du 281 rue des Pins en indexant les tarifs de 2,4 %. Puis;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
185-19 ET RÉSOLU

D'autoriser le renouvellement du bail de location de deux espaces à bureau situés au 281 rue des Pins, convenu entre la MRC de Memphrémagog et les organismes de l'APDEQ et de la Chambre de commerce Memphrémagog, pour une période de 12 mois en indexant les conditions actuelles au taux de 2,4 %.

ADOPTÉ

CONGRÈS FQM

Le secrétaire-trésorier informe les membres que le prochain congrès de la Fédération québécoise des municipalités aura lieu en septembre. Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités tiendra son congrès annuel du 28 au 30 septembre prochain;

Considérant que la MRC de Memphrémagog est membre de la FQM et que le préfet, la préfète suppléante et le directeur général participent annuellement aux activités du congrès;

Considérant qu'en tant que président de la FQM, les frais de participation du préfet sont assumés par la Fédération;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
186-19 ET RÉSOLU

De confirmer l'inscription des personnes suivantes au congrès 2019 de la FQM :

- Guy Jauron
- Vicki-May Hamm

et d'assumer les frais de participation à cette activité.

ADOPTE

CONTRIBUTION AU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI MEMPHRÉMAGOG

Le secrétaire-trésorier présente une demande reçue de la part du Carrefour Jeunesse Emploi Memphrémagog, qui invite la MRC à renouveler son soutien financier au projet Place aux jeunes pour l'année 2019.

Considérant que la MRC de Memphrémagog souhaite soutenir le projet Place aux jeunes, qui se déroule sur son territoire et permet de faire découvrir la MRC à des participants provenant de partout au Québec;

Considérant que ce projet, coordonné par le Carrefour Jeunesse Emploi, contribue à attirer de nouveaux citoyens dans la MRC;

Considérant que les prévisions budgétaires adoptées en novembre dernier prévoyaient une enveloppe de 9 000$;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
187-19 ET RÉSOLU

De soutenir le Carrefour Jeunesse Emploi pour la mise en œuvre du projet Place aux jeunes pour l'année 2019, en octroyant un montant de 9 000 $.

ADOPTÉ

CONTRIBUTION À LA FLAMBÉE DES COULEURS

Le secrétaire-trésorier présente une demande de soutien financier transmise par la Flambée des couleurs Magog-Orford. Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que la Flambée des couleurs Magog-Orford est un événement annuel mettant en valeur les attraits naturels de la MRC et qui attire plus de 100 000 visiteurs;

Considérant que le comité organisateur est formé de partenaires de la région qui ont à cœur le développement économique et touristique;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
188-19 ET RÉSOLU

De soutenir la tenue de l'édition 2019 de la Flambée des couleurs Magog-Orford, qui se tiendra en septembre et octobre prochains, pour une contribution totale de 2 000 $.

ADOPTÉ

PROCUREURS / TRANSFERT DE DOSSIERS

Le 21 mai dernier, le directeur général de la MRC recevait une correspondance à l'effet que les avocats avec lesquels la MRC travaille à l'occasion quitteront le cabinet Monty Sylvestre pour se joindre au cabinet Cain Lamarre.

Dans ce contexte, et afin d'assurer la suite des dossiers, un projet de résolution pour transférer les dossiers en cours au cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. sera déposé lors de la séance du conseil du 19 juin.

CORRESPONDANCE

Demandes d'appui

- MRC de Maria-Chapdelaine (132-05-19) : Réforme électorale – Préoccupation relative au poids politique des régions

Il y a discussions. Puis,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
189-19 ET RÉSOLU

Que la MRC de Memphrémagog appuie la résolution 132-05-19 de la MRC de Maria-Chapdelaine quant à la préoccupation relative au poids politique des régions et ayant pour objet les points suivants :

- Le poids politique des régions doit être protégé par rapport à celui des grands centres. En ce sens, la notion de l'étendue du territoire devrait être ajoutée dans les principes utilisés pour la préparation des propositions de carte des circonscriptions électorales;

- Le découpage des circonscriptions doit tenir compte des autres paliers de représentation démocratique, notamment les limites territoriales des MRC;

- Les limites territoriales des circonscriptions électorales, qu'elles soient pour l'élection d'un député par un mode de scrutin uninominal à un tour ou un mode proportionnel, doivent garantir la proximité entre l'élu(e) municipal(e) et leur député(e), ainsi qu'entre les citoyens et citoyennes de leur député(e);

- Toute modification au mode de scrutin devra être approuvée par une consultation populaire; et,

- Toute réforme électorale devra être l'occasion de redéfinir le rôle et les responsabilités des différents paliers du gouvernement, de façon à reconnaître les gouvernements de proximité que sont les municipalités et les MRC en tant que vrais gouvernements responsables, imputables et autonomes.

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Maria-Chapdelaine ainsi qu'au député de la circonscription d'Orford, monsieur Gilles Bélanger.

ADOPTÉ

- MRC de Pontiac (2019-04-06) : Demande d'aide financière pour l'achat d'équipement de sauvetage nautique

Les membres du comité ne jugent pas opportun d'y donner suite, mais suggèrent que cette demande d'appui soit soumise pour appréciation lors de la prochaine séance du conseil

Résolutions

Canton de Stanstead (19-05-419) : Demande de modification à la Loi sur les ingénieurs

Eastman (2019-05-214) : Demande aux ministères concernant la gestion des matières résiduelles

Ogden (2019-05-109) : Appui à la résolution de Saint-Étienne-de-Bolton concernant la gestion des matières résiduelles

Canton de Stanstead (19-05-420) : Déneigement de l'autoroute 55 – demande de correctif

Ogden (2019-05-117) : Appui à la Ville de Stanstead – demande de correctif au MTQ pour le déneigement sur l'autoroute 55

Orford (2019-05-121) : Adhésion au service Taxi 12-17 de transport MRC de Memphrémagog

Saint-Étienne-de-Bolton (2019-05-07-10) : Demande de modification à la Loi des ingénieurs

Bolton-Est (2019-05-3534) : Retour gestion des matières résiduelles et récupération du verre – MRC de Memphrémagog et Municipalité St-Étienne de Bolton

Potton (2019-05-19) : Gestion des matières résiduelles

MRC de Coaticook (2019-04-77) : Développement local et régional – Fonds Catalyse Estrie

MRC de Papineau (2019-05-111) : Processus de vente de terrains par Hydro-Québec

Divers :

Recyc-Québec : Gestion des matières résiduelles et récupération du verre

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser l'atelier de travail suivant :

Conseil du 19 juin 2019
14h30 à 16h30 : Transport collectif

Le préfet informe les membres qu'il y a eu récemment une rencontre avec les commissions scolaires régionales. Un atelier de travail à ce sujet est prévu au mois d'août.

COMMUNICATIONS

Vision attractivité
M. Jauron informe les membres que *Vision attractivité* offrira des ateliers au courant de l'automne. Ils seront adaptés aux MRC et porteront sur l'identité régionale et sa déclinaison dans les territoires. Une planification aura lieu prochainement.

Capsules vidéo Vraiment Memphrémagog
M. Jauron résume le projet de *Capsules vidéo Vraiment Memphrémagog*. Initialement, 3 capsules étaient prévues (4 minutes). Il est proposé d'ajouter plusieurs petites capsules pour totaliser 30 minutes de contenu.

Le nouveau coût estimé est de 2345$ (avant taxes), soit 600$ de plus que le montant initial. Les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
190-19 ET RÉSOLU

D'octroyer un nouveau mandat à Éric Corriveau pour le tournage et la production de 21 capsules vidéo qui permettront de faire la promotion du magazine Vraiment!, pour un montant de 2 345$ (plus taxes), tel que proposé à l'offre de services reçue le 3 juin 2019, modifiant ainsi le mandat accordé par résolution du c.a. le 1er mai dernier.

ADOPTÉ

DIVERS

Bureau estrien de l'audiovisuel et du multimédia (BEAM) : lors de la rencontre des directeurs généraux des municipalités le 22 mai dernier, Madame Véronique Vigneault est venue présenter le projet du BEAM mettant à contribution certains employés des municipalités afin de constituer un répertoire des lieux distinctifs, des banques photos et identifier une personne contact lors de tournages de films ou vidéos en région.

Corporation Ski & Golf Mont-Orford : des projets de résolution seront présentés au prochain conseil concernant l'emprunt par obligations au montant de 5 000 000 $ qui sera réalisé le 3 juillet 2019.

Fondation Christian Vachon : Le préfet et le directeur général ont rencontré M. Vachon, récemment. Ce dernier aimerait établir un partenariat avec la MRC. Sa fondation a pour mission de soutenir la persévérance et la réussite éducative en donnant une chance égale à tous les enfants. La fondation est très active à Magog et ses environs. Les membres discutent de la façon dont la MRC pourrait être partenaire, notamment pour un projet précis. Il sera invité à présenter ce partenariat de manière plus concrète aux membres du conseil, lors d'un atelier de travail.

Budget RénoRégion : Un montant de 108 000$ est mis à la disposition de la MRC pour 2019-2020. Cette somme est disponible jusqu'au 31 mars 2020.

Ressources humaines
Deux offres d'emploi sont affichées sur notre site internet, dont le poste qu'occupait Alexandra Roy, à la MRC : Chargé(e) de projet en environnement et développement durable. L'autre offre d'emploi concerne la TME : Coordonnateur régional / Coordonnatrice régionale – Table des MRC de l'Estrie.

Les membres discutent également de la possibilité de créer un autre poste à la MRC, soit Agent de développement (touchant les secteurs social, culturel, touristique, vélo, accueil immigration, loisir, etc.). Dossier à suivre, probablement pour automne 2019, lors de la préparation du budget.

Il y aura également des changements dans le secteur du Transport : l'adjointe administrative quittera ses fonctions au mois d'août 2019. Son poste sera à combler prochainement. Il pourrait aussi faire l'objet d'une dotation à l'interne auquel cas, le poste devenu vacant devra être comblé.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) informe la MRC de la préparation d'un plan de développement du plein air pour notre région. La MRC est invitée à participer à une consultation lors du passage du CLSE sur notre territoire, soit le 12 juin à Magog.

Le directeur général mentionne que le bail du BIT termine en décembre 2020. Une rencontre est prévue le 17 juin avec les représentants de tourisme.

La conseillère Lisette Maillé, représentante de la municipalité d'Austin lors des rencontres de la Table d'harmonisation du parc national du Mont-Orford informe les membres d'une demande de Mme Brigitte Marchand (SEPAQ) à l'effet d'avoir une représentativité politique directe de la MRC autour de cette table. Les membres actuels représentent les villes périphériques seulement. L'invitation est notamment lancée au préfet. M. Demers est d'avis que le développement des activités de la SEPAQ a des répercussions positives même en dehors du territoire. Ayant un agenda très rempli, il ne peut confirmer sa présence.

Vélo / Rapport d'activités

Mélanie Desautels, chargée de projets, présente le rapport d'activités.

Il y a eu une rencontre du comité consultatif vélo le 28 mai, et du comité *La Montagnarde* le 31 mai. Il y était question du Bilan des actions 2018 et de la priorisation des activités pour 2019. L'affichage touristique pour La Montagnarde est installé, il s'agit d'un contrat de 3 ans.

Tourisme Cantons-de-l'Est collabore avec les MRC limitrophes pour la révision de la carte vélo (refonte 2020). Il y a possibilité de donner un mandat pour la prise de photos cet été/automne. La promotion des circuits se poursuit via la diffusion de la carte vélo.

Campagne de sensibilisation « *Perds pas les pédales* » : une première capsule est prévue dans la semaine du 14 juin. Le concept a été présenté à la Régie de police Memphrémagog et la SQ. Trois capsules sont prévues pour cet été concernant la sécurité, le partage et le respect. La tenue d'ateliers dans les écoles se poursuit.

Le projet Montréal-Sherbrooke via la Route verte va de l'avant cet été. Des groupes de tourisme vont l'expérimenter avec Vélo-Québec. L'inventaire pour le balisage de la Route verte a été effectué et les panneaux de signalisation seront fournis aux gestionnaires pour installation.

Le plan d'action vélo prévoit le déploiement de stations de réparation de vélo. Quelques municipalités allaient déjà de l'avant, l'intérêt est positif. Il y a discussion sur une aide financière offerte aux municipalités qui prennent part au projet. Les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que la MRC met en œuvre un plan d'action quinquennal pour développer le potentiel cyclotouristique de son territoire;

Considérant que l'implantation d'un réseau de bornes de réparation pour les vélos est une des mesures ciblées par le plan d'action;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
191-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC octroie une aide financière d'un montant maximal de 1 000 $ aux municipalités voulant acquérir et installer une borne de réparation pour les vélos.

ADOPTÉ

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

En l'absence de Jean Hogue, directeur du développement économique, Guy Jauron présente le rapport d'activités.

Banque d'opportunités agricoles (BOA)
Dans le cadre de l'entente sectorielle de développement en agroalimentaire, la MRC de Memphrémagog participe à la réalisation d'un site internet régional, style « KIJIJI ». Ce dernier servira pour la vente, l'échange ou la location de produits et services reliés à l'agroalimentaire exclusivement en Estrie.

ProjexMedia
Une nouvelle entreprise innovatrice dans le secteur touristique vient de s'implanter officiellement sur le territoire. ProjexMedia a inventé une plateforme transactionnelle pour la réservation et l'achat de produits touristiques en ligne. Tourisme Memphrémagog réfléchit à établir un partenariat avec cette firme afin de structurer son offre avec toutes les entreprises touristiques de la région.

Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec
La MRC était présente lors de cet événement à Montréal les 29 et 30 mai 2019. Les MRC de l'Estrie se sont regroupées sous un seul grand kiosque où des professionnels ont répondu aux questions des nouveaux immigrants sur la région.

Zones d'innovation du Québec
Le 13 juin 2019, le ministre de l'Économie et de l'Innovation est venu à Sherbrooke présenter le projet de zones d'innovation au Québec. Selon les critères énoncés par le ministre, le quartier de l'innovation de Magog pourrait être admissible par le biais de Magog Technopole.

Internet haut débit
Au début de l'hiver dernier, un mandat a été donné à un consultant et une firme d'ingénierie pour accompagner la MRC dans une démarche concernant le déploiement éventuel d'un réseau d'internet haut débit sur son territoire. Le processus comprenait six étapes :
1. Caractérisation du territoire
2. Définition des principes fondateurs
3. Conception de la topologie du réseau
4. Évaluation des coûts des différents scénarios
5. Modélisation du scénario retenu
6. Analyse de la faisabilité du plan d'affaires

Les deux premières étapes ont été complétées. Une prochaine rencontre est prévue le 10 juin 2019 avec les maires et les directeurs généraux des municipalités pour la présentation des résultats.

En ce moment, plusieurs entreprises en télécommunications communiquent avec la MRC pour avoir accès aux données recueillies par les municipalités afin de se préparer pour les prochains appels de projet des gouvernements.

Les membres discutent de ce sujet important pour la MRC.

Recommandations du CIC / Entérinement

Dossier FTIC–037 / 2018-1074 eLab Extrusion inc.

Considérant que ce dossier respecte les critères du Fonds des Technologies de l'Information et des Communications (FTIC) et s'inscrit dans un domaine défini comme un axe de développement prioritaire;

Considérant que ce dossier a fait l'objet d'un examen par Magog Technopole et que l'organisme en recommande le financement;

Considérant que le comité d'investissement commun a pris connaissance du dossier et en recommande l'acceptation;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
192-19 ET RÉSOLU

D'octroyer une aide financière non remboursable d'un montant totalisant dix mille dollars (10 000 $) du Fonds des Technologies de l'Information et des Communications (FTIC) à l'entreprise eLab Extrusion inc., selon les conditions du protocole d'entente.

ADOPTÉ

Dossier Jeunes promoteurs (18-1119) / Redneck Jerky (William Côté)

Considérant que les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du dossier Jeunes Promoteurs 18-1119 et recommandent le financement du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
193-19 ET RÉSOLU

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier Jeunes Promoteurs 18-1119 et d'octroyer une aide financière de CINQ MILLE DOLLARS (5 000 $) dans le cadre du Fonds Jeunes Promoteurs-Volet première entreprise à M. William Côté, conformément aux conditions prévues par le CIC.

ADOPTÉ

Ententes de collaboration

Groupe Remarquable
Considérant que Groupe Remarquable a pour mission de promouvoir les saines pratiques de gestion de l'environnement de travail et de la santé physique et psychologique pour une meilleure productivité des entreprises;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
194-19 ET RÉSOLU

Que la MRC de Memphrémagog défraye 50 % des frais d'accompagnement jusqu'à concurrence de 5 000 $ par mandat pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services de Groupe Remarquable;

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Groupe Remarquable.

ADOPTÉ

Le Consortium des ressources et d'expertises Coopératives
Considérant que Consortium des ressources et d'expertises coopératives a pour mission de donner accès à des ressources et à des expertises spécialisées et ultraspécialisées à juste prix aux entreprises issues des mouvements coopératifs, mutualistes et de l'économie sociale au Québec;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
195-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog défraye 50 % des frais d'accompagnement jusqu'à concurrence de 5 000 $ par mandat pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services de Consortium des ressources et d'expertises coopératives;

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Consortium des ressources et d'expertises coopératives.

ADOPTÉ

Nova | Collectif pour un récréotourisme novateur et durable
Considérant que Nova | Collectif pour un récréotourisme novateur et durable a pour mission de favoriser le développement de produits récréatifs et touristiques novateurs articulés autour du plein air tant au Québec, au Canada qu'à l'international, et ce, dans une perspective de développement durable;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
196-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog défraye 50 % des frais d'accompagnement jusqu'à concurrence de 5 000 $ par mandat pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services de Nova | Collectif pour un récréotourisme novateur et durable;

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Nova | Collectif pour un récréotourisme novateur et durable.

ADOPTÉ

Batimatech
Considérant que Batimatech a pour mission de favoriser l'innovation, la collaboration, l'agilité et l'intégration des meilleures solutions numériques du milieu de la construction, des technologies et du développement durable dans l'écosystème des entreprises;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
197-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog défraye 50 % des frais d'accompagnement jusqu'à concurrence de 5 000 $ par mandat pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services de Batimatech;

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Batimatech.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

Une rencontre avec les représentants du MCC a eu lieu le 27 mai dernier pour faire le bilan de la mise en œuvre de l'Entente de développement culturel (EDC). La reddition de compte pour l'année 2018 sera déposée au conseil, le 19 juin.

L'Assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie, présidée par la présidente du comité culturel de la MRC, se tiendra le 13 juin, à la salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley.

DOSSIERS FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (RURALITÉ)

Aucun sujet n'est traité à ce point.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Une conférence de presse a eu lieu le 29 mai pour l'Image de marque du transport collectif de la MRC. Une campagne promotionnelle est également en cours.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Une rencontre avec des représentants de la TDM est prévue ce 4 juin, en après-midi. Il y sera question du calendrier de dépôt de projets et des modalités d'entérinement par la MRC des projets retenus.

AFFAIRES NOUVELLES

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES / CSRS

Le secrétaire-trésorier informe les membres que la MRC a reçu le plan triennal de répartition des immeubles de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke. Après considération, il est convenu d'informer la CSRS que la MRC n'entend pas émettre d'avis particulier sur son plan triennal.

FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS

La Table des MRC de l'Estrie a tenu un lac-à-l'épaule en mai dernier. Divers dossiers y ont été traités, notamment les priorités de développement régional et l'attribution des projets présentés dans le cadre du FARR.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance est prévue pour le mercredi 3 juillet à 8 h 00.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller *Martin Primeau* propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier **Préfet**